

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Kramarz

Prénom : Julien

Institution ou entreprise : Groupe VYV

Axe(s) :

- Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?
- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?
- Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations

Intitulé de votre contribution : Covid-19 : pour un « après » soutenable
– Contribution du Groupe VYV

Résumé de votre contribution :

La crise a montré l'importance d'une réelle mobilisation autour des enjeux de santé et de cohésion sociale en France, non pas dans un esprit de pure économie financière, mais avec la volonté de construire. Elle a également montré la priorité que constituait une réelle « souveraineté sanitaire » et plus largement notre souveraineté industrielle dans des domaines clés pour la population. Elle a enfin mis en lumière certaines faiblesses dans la gestion de crise.



Covid-19 : pour un « après » soutenable

Contribution du Groupe VYV



Question 1

Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?

La crise a montré l'importance d'une réelle mobilisation autour des enjeux de santé et de cohésion sociale en France, non pas dans un esprit de pure économie financière, mais avec la volonté de construire. Elle a également montré la priorité que constituait une réelle « souveraineté sanitaire » et plus largement notre souveraineté industrielle dans des domaines clés pour la population. Elle a enfin mis en lumière certaines faiblesses dans la gestion de crise.

Dans ce cadre il nous semble que l'approche de l'État devrait s'orienter autour de 3 axes :

- Mener un travail approfondi de sensibilisation, de formation, d'organisation et d'outillage à la **gestion de crise** auprès de l'ensemble des administrations, et mener des travaux avec les acteurs privés concernés pour co-construire une capacité de réponse concertée et efficiente ;
 - o La crise a vu la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes du système, transcendant les distinctions rigides entre public et privé. La mobilisation pleine et entière des acteurs non-lucratifs appelle à la conception renouvelée d'un service public de santé concentré sur l'accès aux soins et la construction d'une offre de proximité de qualité et innovante.
 - o L'un des enseignements de cette crise est également le rôle que doit jouer la puissance publique afin de mieux organiser les parcours et la mobilisation de l'ensemble des structures du territoire en sortant de l'hospitalocentrisme en interaction avec les autres acteurs hospitaliers et médico-sociaux, ainsi qu'avec l'offre ambulatoire de premier recours des patients.
- Réintroduire plus fortement **les exigences de bien commun, de souveraineté et de durabilité dans la manière de mener les politiques publiques** concernant des domaines d'activités essentiels pour la vie des Français : santé, alimentation, logement, protection sociale ... ce qui implique une gouvernance priorisant l'efficacité sociale sur la rentabilité financière, et une co-construction associant plus étroitement la société civile et les acteurs privilégiant une lucrativité limitée.



Question 2

Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?

Cette crise sanitaire pose la **question de la revalorisation** à tous points de vue **des métiers essentiels à la continuité de la vie sociale**.

- Cela implique une **revalorisation des rémunérations** en prenant comme exemples les pays ayant su faire des métiers du « care » des carrières attractives.

Pour ce faire, il est important que cette revalorisation passe par une prise de conscience de l'ensemble de la population, incluant l'acceptabilité d'éventuels coûts supplémentaires liés à la formation, la rémunération et le statut des métiers du « care ».

Il semble également que la solidarité des plus riches doive être clairement réaffirmée, afin de reconstruire une réelle cohésion sociale.

Par ailleurs un modèle social vertueux est un modèle qui prend soin des plus vulnérables.

Durant la crise les personnes les plus exposées et qui ont payé le plus lourd tribut à la pandémie sont les travailleurs pauvres, les personnes âgées et les individus en moins bonne santé, souffrant de maladies chroniques (obésité, hypertension artérielle, problèmes cardiaques, etc.).

- Il semble évident que tous les travailleurs doivent bénéficier d'un salaire leur permettant de vivre dignement ainsi que d'une protection sociale protectrice.
- Le soin apporté aux personnes âgées et en perte d'autonomie doit se faire dans de meilleures conditions et en priorisant la dignité des personnes.
- La pandémie de Covid 19 a souligné les limites d'une vision de la santé uniquement réactive, lors de la survenue d'un problème de santé. Combien de morts auraient pu être évités avec des moyens suffisants investis dans une vision proactive de la santé ?
 - o La lutte contre les déterminants sociaux de santé doit devenir un objectif de santé publique prioritaire (lutte contre les addictions, lutte contre la sédentarité, éducation à l'alimentation, etc.).
 - o De la même façon il est important de donner au français la possibilité de traiter les pathologies comme l'hypertension artérielle et l'obésité par le développement de l'activité physique adaptée afin de réduire les risques auxquels ces personnes sont exposées.



Question 3

Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?

Sans biodiversité il ne peut y avoir d'entreprise, d'économie ou de société humaine possibles, et notre santé est bien lié à celle de notre environnement (« one health »).

Parmi les pistes qui nous paraissent indispensables pour préserver cette biodiversité et le climat :

- **Stopper le financement de la déforestation et de l'agriculture productiviste intensive**, de même que celui **des énergies fossiles**, ce qui implique notamment une réorientation de notre fiscalité et des subventions, ainsi qu'une législation plus sévère pour les atteintes à notre environnement naturel ;
- Renforcer les actions et les politiques de **réduction des émissions de gaz à effet serre¹** pour combattre le changement climatique et la pollution, et adopter des mesures de **sobriété énergétique et alimentaire**, bénéfiques tant sur le climat que pour la biodiversité : **désintensifier les élevages, rediversifier les paysages agricoles**, renforcer la **diversité des habitats** ;
- La crise a entraîné une baisse du prix du pétrole, limitant la capacité des grands groupes pétroliers à investir dans l'exploration et l'exploitation de nouvelles capacités de production. Dans son World Energy Outlook 2018, l'IAE notait le besoin majeur d'investissements pour ne serait-ce que pour maintenir le niveau de production actuel. En 2025, le déficit de production pourrait ainsi dépasser plus de 30 Mbj. Si ceci constitue une bonne nouvelle en matière de changement climatique, il est chaque jour plus important de décarboner l'économie nationale et de réduire notre dépendance au pétrole.
- Promouvoir le **télétravail à grande échelle**.

¹ Même si les émissions de gaz à effet de serre ont baissé d'environ 1/3 dans les pays touchés par des mesures de confinement, cette baisse ne sera probablement que de 7 à 8% à la fin de l'année. Il faudrait que cette baisse se reproduise chaque année afin de tenir les objectifs de l'Accord de Paris.



Question 4 :

Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Les entreprises de l'économie sociale comme les mutuelles sont construites sur un équilibre entre expertise professionnelle, engagement citoyen, et instances décisionnaires avec des représentants des deux autres groupes. Elles **sont donc tout particulièrement adaptées à une gouvernance faisant le lien entre l'expression des besoins et des attentes par les adhérents, la traduction en offres par des professionnels, et des réflexions politiques plus larges**, incluant des consultations extérieures et des instances de décision représentatives des sphères professionnelles et militantes. Le tout nous permet de construire des politiques adaptées aux besoins des populations que nous servons, tout en respectant les impératifs scientifiques et économiques.

Face à la crise Covid 19 il nous faut tirer des enseignements de ce qui a pu mal se passer dans l'articulation entre savoirs = expertise professionnelle et scientifique / pouvoirs = instances de décision politiques / opinions = citoyens et identifier tous les points de tension.

- **Reconstituer un parcours de gestion de crise et placer tous les contributeurs / les parties prenantes du triptyque ci-dessus pour établir des scénarios dynamiques d'interactions entre les trois groupes** ; il serait notamment intéressant de faire figurer les défis, les enjeux propres à chaque groupe ainsi que leurs expertises.
- Une fois les trois groupes bien identifiés et un minimum de connaissances sur chacun précisé, il serait intéressant de **retracer les interactions**, les « va et vient » qu'il y a pu y avoir durant la gestion de crise du Covid 19, les différents stades de prise de conscience, les facteurs d'inquiétude majeurs etc... identifier les réussites comme les échecs et identifier les points de tension majeurs à résoudre pour une gestion de crise 2.0 ce qui permettra sûrement des apprentissages sur la manière de mieux collaborer / échanger / co-construire.
- Par la suite, **aller directement à la rencontre d'un panel de personnes représentatif de chaque groupe** serait précieux pour accumuler de la connaissance sur leurs ressentis. Il faudrait ensuite les inclure dans la définition de solutions pouvant résoudre ces points de tension identifiés. En somme une démarche inclusive qui passe par une rétrospective et une modélisation / cartographie dynamique des parties prenantes, de leurs objectifs propres et de leurs interactions pour identifier les points de tensions majeurs qui guideront l'amélioration de la gestion de crise vers sa version 2.0 et pourront nous donner des pistes pour mieux faire travailler ces trois univers ensemble.



Question 5 :

Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations

Les mutuelles se sont positionnées pour une gouvernance numérique respectueuse des individus, de leurs choix et de leur vie privée.

Etant également engagés aux côtés de personnes en situation de « care » (sanitaire, social et médico-social), cet impératif de respect de la confidentialité et de la « personnalité numérique » est d'autant plus important pour nous.

Nous pourrions ainsi parler de « citoyenneté numérique », autour des principes suivants, largement inspirés de la législation RGPD européenne :

- Pas de données partagées sans l'accord express et sans ambiguïté de la personne ;
- Pas d'utilisation de ces données au-delà du strict nécessaire ;
- Droit à l'oubli numérique ;
- Mais aussi nécessaire formation des personnes à l'usage du numérique, dès le plus jeune âge, ainsi que pour les personnes adultes ;
- Et mise en place de filières de « souveraineté numérique » sur les données sociales et de santé, évitant toute fuite vers d'autres puissances numériques (EU, Chine ...) et toute utilisation des données personnelles par des acteurs dont les objectifs ne sont pas strictement liés au « care » pour les personnes.



Question 6 :

Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?

Ayant eu à gérer dans nos établissements et services de nombreuses insuffisances de dispositifs médicaux, nous sommes tout particulièrement sensibles à l'existence de filières maîtrisées d'approvisionnement, et notamment à **une « souveraineté sanitaire » au niveau du pays et de l'Europe**. Cela implique à notre sens :

- D'identifier les **filières indispensables à la vie de nos concitoyens** : santé, habillement, transport, alimentation « a minima », mais aussi numérique, du fait des interactions quasi-universelles et permanentes dans nos vies ;
- De mettre en place les **mesures visant à leur garantir les conditions de leur souveraineté**, comme le font d'autres Etats (Chine, Etats-Unis ...) ;
- De **renforcer nos moyens publics de recherche et développement** pour soutenir le développement accéléré de ces filières en toute autonomie, en France et en Europe.



Question 7 :

Quelle voie pour une économie soutenable ?

Les structures de l'ESS ont à cœur de construire des filières respectueuses de 3 principes fondamentaux, qui nous semblent devoir être au cœur d'une économie soutenable :

- Un **principe de contribution au bien commun ou à l'intérêt général** : il ne s'agit pas de tout régir ainsi, mais les domaines essentiels au développement humain, social et sanitaire des personnes doit clairement respecter un tel principe : éducation, santé, accompagnement des personnes vulnérables, alimentation de première nécessité, habitat social, transports en commun et soutenables ; cela ne signifie nullement d'augmenter les dépenses publiques massivement, en dehors des domaines que nous avons identifiés comme clairement sous-dotés lors de la crise (cf. EHPAD, hôpital ...), mais de faire en sorte que les acteurs priorisent l'intérêt général, le bien commun, dans un esprit de lucrativité limitée ;
- Un **principe de démocratie et de participation**, qui permet de mieux gérer les moyens en fonction des besoins identifiés directement auprès des populations concernées ; nous croyons que les Français sont des citoyens raisonnables, une fois impliqués dans les décisions, et qu'ils feront donc le nécessaire pour adapter les dispositifs à leurs besoins au niveau local, ce qui implique une plus forte décentralisation des dispositifs, notamment en impliquant le niveau communal, et des outils de démocratie participative ; cela implique également une formation et une éducation citoyennes que l'école publique et les groupements issus de la société civile (associations, mutuelles, coopératives, fondations, syndicats ...) sauront promouvoir aux côtés des pouvoirs publics ;
- Et enfin un **principe de durabilité**, mettant en priorité la soutenabilité à moyen et long terme des dispositifs afin d'être en accord avec les ODD et les nécessités d'un développement économique, social et environnemental incluant les besoins des générations futures ; le financement de ce développement doit lui-même être basé sur une soutenabilité de long terme, avec deux options possibles : les emprunts auprès de la population locale (française ou européenne), afin de coupler les investissements publics et les bénéficiaires de ces investissements, ou la prise de participation de l'Etat et des collectivités dans le patrimoine privé pour des durées permettant une sortie de crise sur le moyen terme.